

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 8 décembre 2025

PRESENTS :

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLLOT David, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOASTER Samy, GRIMAUULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Héléne, LE BOULANGER René, LE BOUCHER Colette, LE GUEN Nadège, LE MOIGNE Christine, LEVY-ROBERT Christelle, L'HEVEDER Jérôme, LINTANF Goulven, M'BAREK Sébastien, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, RICHEUX Laëtitia, URVOY Laurence, VITEL Fabien

ABSENTS :

- BERNU Sylvain donne pouvoir à LE BOUCHER Colette,
- MIGNAN Brigitte donne pouvoir à HERCOUET Philippe,
- PECHA Virginie donne pouvoir à BURLLOT David,
- ROYER Thierry donne pouvoir à GAUVRIT Thierry,
- GOUEZIN Alain,

SECRETARE DE SEANCE : LE GUEN Nadège

Délibération n°2025-108

Membres en exercice : 35 – Présents : 30- Absents : 5 – Pouvoirs : 4

FINANCES

BUDGET 2025 – DECISION MODIFICATIVE N°2

Le budget primitif 2025 a été voté par le Conseil municipal le 24 mars 2025 et le budget supplémentaire le 30 juin 2025. La présente décision modificative n° 2 prévoit des ajustements pour les prévisions budgétaires 2025. Il s'agit de nouvelles informations reçues depuis le budget supplémentaire et de modifications par rapport à l'exécution du budget.

La décision modificative concerne uniquement le budget principal, les inscriptions des budgets annexes ne sont pas modifiées.

La décision modificative présente les équilibres suivants :

DM2 2025	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget principal	- 40 K€	- 320 K€	- 360 K€
TOTAL	- 40 K€	- 320 K€	- 360 K€

Le diaporama joint à la délibération développe les inscriptions de la décision modificative n°2.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- APPROUVE la décision modificative n°2 pour le budget 2025,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

**Abstention : 8 – M. De SALLIER DUPIN. Mmes GOASTER. MERIAN. MM. GUYMARD. MEGRET.
Mme LE BOUCHER (+ pouvoir de M. BERNU). M. M'BAREK**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le **17 DEC. 2025**

Philippe HERCOUËT

Maire de Lamballe-Armor



Handwritten signature in blue ink.

Certifié exécutoire, compte tenu :
De la transmission en Préfecture le **17 DEC. 2025**
De la publication le **17 DEC. 2025**

Pour le Maire,
Par délégation
Nathalie MARCIAND
Directrice Administration générale

Handwritten signature in blue ink.

Budget 2025 – Décision modificative n° 2

Conseil municipal du 15 décembre 2025

1. Calendrier et objet de la DM n°2

10 février 2025

DOB 2025

Débat d'orientations
budgétaires
Prospective et PPI

3 mars 2025

BP 2025

Budget primitif

30 juin 2025

CFU 2024

Compte financier unique

BS 2025

Budget supplémentaire

15 décembre 2025

DM n°2 2025

Décision modificative

Seul le budget principal est concerné par cette décision modificative n°2.

2. Le budget principal

Budget principal – Les recettes de fonctionnement

Des recettes de fonctionnement en baisse de 40K€.

Chap.	Recettes de fonctionnement	Budget primitif 2025	Budget supplémentaire	Décision modif. n°2 2025	Budget global 2025 après DM2
013	Atténuations de charges	230 K€	-	-	230 K€
70	Produits des services	1 370 K€	-	10 K€	1 380 K€
73	Impôts et taxes	245 K€	-	-	245 K€
731	Fiscalité locale	13 085 K€	- 175 K€	- 60 K€	12 850 K€
74	Dotations et subventions	5 720 K€	84 K€	10 K€	5 814 K€
75	Autres produits de gestion courante	255 K€	75 K€	-	330 K€
76	Produits financiers	10 K€	-	-	10 K€
77	Produits exceptionnels	5 K€	-	-	5 K€
042	Opérations d'ordre entre sections	155 K€	-	-	155 K€
002	Excédent de fonctionnement reporté	-	1 736 K€	-	1 736 K€
Total		21 075 K€	1 720 K€	- 40 K€	22 755 K€

Produits des services : + 10 K€ (notamment ajustement des recettes liées aux locations de salles)

Dotations et subvention : + 10 K€ (ajustement de plusieurs subventions et dotations)

Fiscalité locale : - 60 K€. Cela intègre principalement une diminution pour le foncier non bâti (- 65 K€), liée à l'exonération de 30% des terres agricoles contre 20% avant

Budget principal – Les dépenses de fonctionnement

Des dépenses de fonctionnement en baisse de 40K€ également.

Chap.	Dépenses de fonctionnement	Budget primitif 2025	Budget supplémentaire	Décision modif. n°2 2025	Budget global 2025 après DM2
011	Charges à caractère général	5 940 K€	67 K€	- 15 K€	5 992 K€
012	Charges de personnel	9 180 K€	-	-	9 180 K€
014	Atténuations de produits	920 K€	-	-	920 K€
65	Autres charges de gestion courante	1 415 K€	-	-	1 415 K€
66	Charges financières	500 K€	-	- 25 K€	475 K€
67	Charges exceptionnelles	20 K€	-	-	20 K€
68	Provisions	-	12 K€	-	12 K€
042	Opérations d'ordre entre sections	1 330 K€	100 K€	-	1 430 K€
023	Autofinancement complémentaire	1 770 K€	1 541 K€	-	3 311 K€
	Total	21 075 K€	1 720 K€	- 40 K€	22 755 K€

Charges à caractère général : - 15K€. Il s'agit de crédits qui ne seront pas utilisés sur l'exercice 2025.

Charges financières : - 25 K€. Ajustement lié aux dernières estimations d'intérêts pour l'année 2025.

Les dépenses d'investissements diminuent de 320K€

Chap.	Dépenses d'investissement	Budget primitif 2025	Reports 2025	Budget supplémentaire	Décision modif. n°2 2025	Budget global 2025 après DM2
20	Immobilisations incorporelles	260 000	136 504	- 55 000	- 20 000	321 504
204	Subventions d'équipement	465 000	318 678	29 000	- 190 000	622 678
21	Immobilisations corporelles	5 020 000	587 870	- 41 120	- 110 000	5 456 750
23	Immobilisations en cours	2 270 000	341 261	67 120	-	2 678 381
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-	80 000	-	80 000
13	Subventions d'investissement	235 000	-	-	-	235 000
45	Opérations pour compte de tiers	40 000	-	-	-	40 000
16	Emprunts et dettes assimilées	2 590 000	-	-	-	2 590 000
040	Opérations d'ordre entre section	155 000	-	-	-	155 000
041	Opérations d'ordre patrimoniales	950 000	-	-	-	950 000
001	Déficit d'investissement reporté	-	-	3 097 813	-	3 097 813
	Total	11 985 000	1 384 312	3 177 813	- 320 000	16 227 125

Les dépenses d'investissements sont ajustées à la baisse au vu de l'exécution et au regard de la fin de certains programmes.

Les recettes d'investissements diminuent de 320K€

Chap.	Recettes d'investissement	Budget primitif 2025	Reports 2025	Budget supplémentaire	Décision modif. n°2 2025	Budget global 2025 après DM2
10	Dot., fonds div. hors 1068	1 000 000	-	100 000	-	1 100 000
1068	Excédent affecté à l'investissement	-	-	2 296 760	-	2 296 760
024	Produits des cessions	630 000	-	-	-	630 000
13	Subventions d'investissement	1 430 000	2 185 365	-	55 000	3 670 365
45	Opérations pour compte de tiers	40 000	-	-	-	40 000
16	Emprunts et dettes assimilées	4 835 000	-	- 1 660 555	- 375 000	2 799 445
040	Opérations d'ordre entre sections	1 330 000	-	100 000	-	1 430 000
041	Opérations d'ordre patrimoniales	950 000	-	-	-	950 000
021	Autofinancement complémentaire	1 770 000	-	1 540 555	-	3 310 555
Total		11 985 000	2 185 365	2 376 760	- 320 000	16 227 125

Subventions d'investissement : + 55 K€ (notification du montant de l'amende de police supérieure à la prévision)

Emprunt : le recours prévisionnel à l'emprunt est diminué (- 375 K€).



LAMBALLE-ARMOR.BZH